52me Année — Nouvelle série — No 6 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 16 Février 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 8 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

En parlant un peu... d'« Urbanisme »

Sisteron si cruellement éprouvé par les lois de la guerre et les erreurs des hommes. Sisteron doit revivre. Pénible convalescent après un horrible accident, il revient doucement à la vie et affirme sa volonté à ne point mourir, malgré ses cruelles mutilations. Aidons-le de toute notre sollicitude pour qu'il retrouve une vie nouvelle et décuplée. Pour celà il faut de bons médecins et un bon remède.

Les médecins ? Toutes les personnes de bonne volonté décidées à laisser leurs ambitions et leurs intérêts personnels pour ne voir que l'intérêt collectif.

Le remède ? Un Plan d'Urbanisme bien conçu.

Sisteron arrive à un moment décisif de son histoire. Placé d'une façon unique au point de vue touristique, lieu de passage imposé de la Route des Alpes, il doit revenir l'étape presque obligatoire du grand trafic et du tourisme. Intensifiant son commerce et récupérant certains services administratifs, Sisteron devrait dans quelques années rayonner sur les villes environnantes enrichies de ses dépouilles. Si notre ville manque l'occasion unique, qu'elle a si chèrement payé, de se relever pour atteindre l'importance qui lui revient, si elle retombe dans l'insouciance et la nonchalance dans laquelle, en vraie fille de Provence, elle s'est complue un peu trop longtemps à notre gré, le sort en sera jeté, nous deviendrons les paisibles habitants d'un gros village qui ira en s'anémiant chaque jour davantage.

Devant l'importance et la grandeur de la tâche, il faut agir vite et bien, ce qui est difficile à concilier. La clef de tout le problème est le Plan d'Urbanisme. On vous a déjà parlé de ce fameux plan. Il a fait couler de l'encre et il en coulera sûrement encore.

A mon tour, laissez-moi vous en dire quelques mots. Quoique toutes vérités ne soient pas bonnes à dire, j'estime que la vraie n'a qu'un visage. Je m'excuse par avance des susceptibilités qui pourront être un peu froissées, mais la franchise est un défaut ou une qualité de la jeunesse.

Tout d'abord, mettez-vous bien dans l'idée que l'époque des enchanteurs et des miracles est passée de mode et que vous ne trouverez pas Sisteron métamorphosé du jour au lendemain. Ne croyez pas non plus qu'une fois le Plan d'Urbanisme accepté officiellement en haut lieu, renversant tout, commençant par toute une armée de travailleurs va réalisé en nature immédiatement toutes les idées émises sur le papier. Non, un Plan d'Urbanisme est en somme la ligne de conduite à tenir en vue d'aménagements qui, pour certains, ne se réaliseront peut-être pas avant une vingtaine d'années. Le plan une fois établi et accepté il faudra choisir le travail le plus pressant (relogement des sinistrés, douches, routes, stade, etc...) et commencer par celà. Les crédits venant de différents ministères, la marche et l'ordre des travaux seront fonction de l'argent attribué.

Pour l'instant, l'opération la plus urgente est l'acceptation du Plan par le gouvernement, opération qui nous entr'ouvrira légèrement la porte dorée des crédits. Cette mesure est la plus urgente car, aussi paradoxal que celà paraisse, faute de crédits, un chômage imminent menace Sisteron, ce qui risque d'entrainer un marasme commercial et une exode dont nous nous passerions volontiers. Où en est le Plan d'Urbanisme? direz-vous. Que l'on se rassure. Il arrive à grands pas.

Envoyé en délégation Municipale à Marseille avec mes collègues, Messieurs Niel et Gallissian, nous avons mis un peu d'huile à certains rouages et un peu sur le feu aussi, car vous n'ignorez pas que la machine administrative est très délicate et que, si les bâtons mis dans les roues par des personnes plus ou moins intéressées à la question, ne peuvent l'arrêter, ils contribuent néanmoins à la ralentir. Si le Plan d'Urbanisme est long à arriver, il ne faut pas aussi dissimuler les difficultés à surmonter.

Traitons, voulez-vous, brièvement en trois parties du Plan d'Urbanisme et de ses difficultés.

La première qui en offre le moins est l'aménagement de la ville. Réseaux de boulevards placés d'une façon judicieuse pour permettre l'extansion de la ville future vers le Sud. Squares, gare routière, édifices publics, douches, stade, etc... tout a été placé au mieux des intérêts collectifs d'une façon impartiale par des architectes qualifiés. A part quelques détails, ceci a été réalisé de façon magistrale grâce au concours énergique de Monsieur Margaritis. En effet, Monsieur Margaritis a su, en quelques réunions avec divers organismes locaux, prendre note des désirs exacts de la population. Aussi c'est avec un profond regret que nous avons appris que le Plan d'Urbanisme est privé à l'heure actuelle d'un homme qui nous avait donné les preuves de son dynamisme. Puissent ceux qui le remplacent, y apporter autant de bonne volonté.

Passons maintenant à la deuxième partie du problème, la traversée routière de Sisteron. Ne pouvant faire la route idéale qui passerait devant la maison de chacun et éviterait les critiques, nous arrivons au point délicat de l'affaire. Etudions tout d'abord une route par Bourg-Reynaud, réalisée par les Ponts-et-Chaussées. Pour ce qui est des crédits, l'affaire incombera à cette administration et ne grèvera pas le commerce local dont il y aurait mauvaise grâce à refuser une œuvre qui ne peut que donner de la valeur à la ville et ne lui coûtera rien. Reste la route centrale qui, terminée par un tunnel qui aurait la longueur et la largeur de la rue de Provence émeut encore un peu une partie de la population.

Avant de critiquer ce projet dressé par des gens de métier, je vous pose le problème comme il leur a été posé : « Faites-nous une seconde route qui continue à faire passer les touristes dans le haut de la ville et qui ne vous coûte pas un sou ». Il s'agissait donc comme il a été fait, de faire passer la route dans des zones sinistrées pour pouvoir la faire subventionner par la reconstruction. Ce tracé trouvé, il restait encore un problème à résoudre, car malheureusement pour le Plan et heureusement pour nous, les bombes du 15 Août n'étaient pas « atomiques » et notre ville est restée bâtie sur une colline. Les grandes différences de niveau d'un point à un autre amènent invariablement pour le tracé passant dans le périmètre des démolitions, l'obligation soit d'un tunnel, soit d'une gigantesque tranchée ou, à moins de faire un immense manège de montagnes russes, le problème reste insoluble.

Je sais que certains objecteront un autre projet. Tout droit de la place de l'Eglise à la Porte du Dauphiné en sacrifiant le côté gauche de la rue Saunerie, ainsi que quelques immeubles au bas de la rue Droite.

D'autres générations l'avaient déjà envisagé. Ce projet Laplane est certainement le plus beau et le plus rationnel. Mais qui le financera, amis Lecteurs ? Evidemment ce projet à lui seul vaudrait les deux autres réunis et coûterait certainement moins cher. Seulement il faudrait attaquer une procédure qui risquerait d'être fort longue, pour prouver à l'Etat qu'il réaliserait aussi des économies et je crains que les derniers crédits alloués à la reconstruction soient dépensés tandis que nous nous débattrions encore dans les maquis de la procédure.

Ceci dit, le travail des Urbanistes consiste non pas à faire un plan plus ou moins bien et qui ne se réalisera jamais, mais à établir un plan ou chaque chose est prise en charge et financée par un ministère ou une administration appropriée. En effet, le Plan terminé, on y remarquera des zones entourées de bleu, de marron ou de rouge, zones qui correspondent à autant de travaux à effectuer et qui seront financés soit par la reconstruction, soit par les Ponts et Chaussées, soit par d'autres ministères. Vous voyez donc bien qu'en plus de faire quelque chose de bien, les urbanistes sont encore tenus à prévoir des aménagements susceptibles d'être approuvés et financés. Pour pouvoir activer les démarches et commencer les travaux rapidement une seule solution s'impose : il faut évidemment accepter le Plan proposé. Toutefois, le droit nous restant pour faire des réserves sur un point ou sur un autre, la Municipalité saura se montrer à la hauteur de la délicate tâche qui lui incombe pour œuvrer à la Renaissance de Sisteron.

Amis, « la critique est aisée et l'art est difficile ». Faites confiance à tous ceux qui, quel que soit leur place, leur rang ou leur moyen, travaillent de tout cœur pour voir revivre la cité de « Jean-des-Figues ».

Paul LOUIS.

Commémoration du 12 Février

La Commémoration de la journée glorieuse du 12 Février 1936 a été l'occasion d'une manifestation. Ce mardi, à 13 heures, se trouvaient réunis à la Porte du Dauphiné, les délégués des Partis Socialiste, Communiste, Radical, les représentants de la C.G.T., de la C.G.A., de la Ligue des Droits de l'Homme, de l'U.F.F. et des nombreuses autres organisations républicaines.

Un défilé grandiose a eu lieu dans les principales artères de la Ville jusqu'au Monument aux Morts. Là, le citoyen Louis Siard, au nom de la C. G. T., retraça en quelques mots, l'historique du 12 Février 1936.

Le soir à 21 heures, aux Variétés, une grande réunion avait lieu, divers orateurs représentant les divers partis politiques de la Ville, prirent la parole devant un nombreux public. Ce fut une belle manifestation pour la République.

Nous publierons dans notre prochain numéro un compte-rendu plus détaillé de cette manifestation.

Amicale des Mutilés Combattants et Victimes des deux Guerres de Sisteron et environs

Le Conseil d'Administration de cette Association s'est réuni le Vendredi 8 Février 1946 dans une des Salles de la Mairie en vue de la constitution de son bureau.

Sont élus : Président : Lévesque Delphin ; vice-Présidents : Buès Guillaume, Reynier de Montlaux Fernand ; Secrétaire Général : Foxonnet; Secrétaire-Adjoint: Buès Pierre ; Trésorier Général : Fautrier Frédéric ; Trésorier-Adjoint : Lieutier Pascal.

Le Conseil décide de fixer à 25 francs le montant annuel des cotisations et à 5 francs le droit d'admission des nouveaux adhérents, à 10 francs la cotisation des membres honoraires.

Les cotisations sont reçues, dès à présent, par M. Fautrier, Trésorier Général, rue Mercerie (au Syndicat Agricole).

Le Président.

CHRONIQUE HUMORISTIQUE

Il n'est pas trop tard encore pour parler de cette découverte extraordinaire. Beaucoup de nos lecteurs en ont eu connaissance, bien sûr, mais la plupart n'y ont pas attaché une grande importance.

Les journaux du 29 Janvier dernier nous apprenaient, en effet, que le contact était établi avec la lune par ondes courtes. « C'est un évènement historique » a dit le professeur Joliot-Curie.

Le procédé complet d'inter-communication n'est pas encore dévoilé, mais on parle de fusées propulsées par l'énergie atomique et de toutes façons, on ne saurait tarder à prendre contact avec l'astre voisin. De là à établir des communications plus complètes il n'y a qu'un pas et on peut imaginer que dans quelques années, dans quelques mois peut-être, des savants, des explorateurs, des curieux, des nouveaux riches aussi, désireux de faire un emploi intelligent de leurs richesses, entreprendront ce voyage. Nous saurons alors par leurs comptes-rendus si vraiment le monde lunaire vaut mieux que le nôtre comme l'ont affirmé de tous temps rêveurs et poètes, amoureux, chansonniers et lunatiques authentiques !... sinon c'est à désespérer de tout et nous devrons nous résigner à notre vie terre à terre sur notre globe surpeuplé, sous-alimenté et soumis périodiquement à des guerres de plus en plus meurtrières.

Evidemment ce voyage ne sera pas à la portée de toutes les bourses, si l'on en juge par les prix actuels des moyens de locomotion, majorés encore par les récents décrets de notre Grand Argentier. Il en coûte déjà plus de mille francs pour nous rendre à Paris... Que sera-ce d'ici à la lune, grands Dieux ?...

Et cependant la douce Phœbé nous regarde... et semble promettre le calme et la sérénité à la pauvre humanité en proie à une agitation démesurée !...

Autrefois, il y a environ trois cents ans de celà, un poète, Cyrano de Bergerac, disciple du grand philosophe et astronome Gassendi, écrivit un livre célèbre ayant pour titre : « L'Autre Monde » qui raconte un voyage imaginaire aux régions inexplorées de la lune. Sous la forme d'une agréable fiction, il nous décrit les aventures de son héros qui, emporté par un ballon, atterrit d'abord au Canada puis, après de multiples aventures aborde les terres des Séléniens. Est-ce là un simple jeu de l'imagination ou l'un de ces exemples de divination comme on en rencontre parfois chez les poètes ?

« Poète, Prophète » disaient les anciens.

Plus près de nous, Jules Verne a ouvert la voie au roman géographique et scientifique avec « *Cinq semaines en ballon* », « *Voyages au centre de la terre* », « *De la terre à la lune* », « *Vingt mille lieues sous les mers* » etc... ouvrages pleins d'audacieuses anticipations et qui firent les délices des enfants de notre génération.

Quel est le nouveau Cyrano, le nouveau Jules Verne qui révèlera au public toujours épris de nouveautés les intéressantes aventures du « *Premier voyageur Terre-Lune* ».

Le Passant.

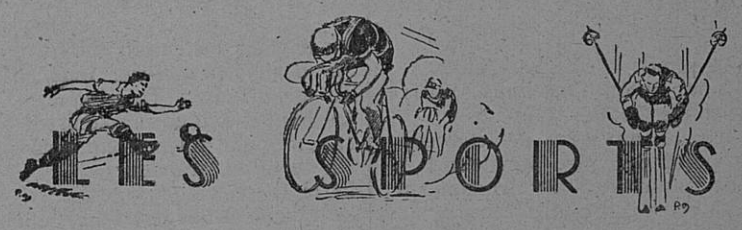

SISTERON-VELO

La Direction du Sisteron-Vélo remercie sincèrement le généreux anonyme qui vient de verser à la caisse de la Société la somme de 200 frs.

***

Demain Dimanche 17 Février, les deux équipes du Sisteron-Vélo se déplaceront à Saint-Auban pour rencontrer les équipes correspondantes de la Cité en un match amical.

Départ : 13 heures, Bar Léon.

Sont convoqués : équipe A :

goal: Amayenc ; arrières: Lantan et Icard ; demis : Coulomb, Blanc I, Pedrosa ; avants : Siard, Feyrit, Blanc II, Borel, Dussaillant.

Equipe B : goal : Amayenc ; arrières : Lamy, Roman ; demis : Giro Mariotti, Reymond ; avants : Martinez, Don II, Bricot, Foglio, Don I.

PEDALE SISTERONNAISE

Les cris et les murmures supputent les chances de celle ou de celui qui gagnera le 1er prix de la Pédale au Bal Paré et Masqué qui sera donné dans la Salle des Variétés, le Mardi 5 Mars 1946, à 21 heures.

Un succès encore jamais acquis est assuré aux dirigeants de la Pédale Sisteronnaise car nombreux sont les travestis en confection. Nous supposons celà puisque l'on ne trouve presque plus de rouge et de bleu, ce qui permet à la teinture d'aller bon train.

De même les enfants sont en joie. Certains attendent ce jour comme celui de l'arbre de Noël. Une fois encore il y aura de la fête et de la joie à la P. S. le 5 Mars, en attendant l'ouverture officielle de la saison cycliste fixée au 24 Mars prochain.

Dimanche 17 Février, entrainement de l'équipe A sous la conduite du chef de file Chastel. Départ à 8 h., du Siège, Bar Léon.

Equipe B, départ à 9 heures, sous la conduite du chef de file Tourniaire.

***

Le Samedi 23 Février, le coureur cycliste Léone fera un deuxième essai sur la piste de Marseille en vue de s'attaquer au « Brassard-Rente » détenu par Rouchet.

SKI-CLUB SISTERONNAIS

Le Ski-Club, faute d'un enneigement suffisant n'a pu organiser son concours annuel à Sisteron. Il le regrette car il eut aimé offrir cette manifestation au public Sisteronnais et à ses nombreux amis qui l'aident avec la générosité et le désintéressement que l'on sait.

Ce concours il le fait donc disputer à Lure Dimanche et invite sur la belle montagne tous ses supporters.

Deux transports assureront le déplacement : un premier véhicule à 6 h. 45 est réservé aux coureurs, un second à 8 h. est offert à tous.

Chers amis Sisteronnais, connaissez-vous la joie d'un beau dimanche de neige et de soleil, le spectacle d'une grande course ?

Connaissez-vous Lure et la vue que l'on y découvre, le noble horizon et l'inoubliable couchant ? Voulez-vous nous témoigner encore votre sympathie, nous assurer de votre amitié ? Venez nombreux Dimanche, nous comptons sur vous.

Pour les places, inscriptions chez M. Boyer, Cité Paul Arène, ou à la Marseillaise.

© VILLE DE SISTERON

FABLE POUR CLOTURER LE CONCOURS DU PHENIX

Le PHÉNIX et le PAON

Toute chose sur terre a son ombre au Tableau
Si cette vérité ! — semble assez générale
De ce petit récit, de ce bref « Fabliau »
Vous pourrez en tirer, chers Lecteurs, la « Morale »
Et si vous préférez, car jamais je ne raille
Il faut voir le revers, en tout, de la Médaille !
Toute chose sur terre a son ombre au Tableau !

C'était fini ! C'était juré ! Nous avions donné notre langue au chat, l'on s'en souvient, pour trouver une explication à cette énigme du Phénix et nous avions donné, en plus, notre solennelle promesse d'interrompre nos sampiternelles rimailleries sur ce sacré oiseau et cet oiseau sacré, car si ce Phénix mystérieux était, vous le savez, l'oiseau de Jupiter et de Xeus, — l'olympien — il avait, sans parler de l'aigle, un autre confrère volatile, aussi bel emplumé que lui, et si non davantage. Et c'était l'oiseau chéri de la déesse Junon. C'était en personne, le seigneur Paon, et vous l'aviez déjà deviné, le seigneur Paon, qui se gobe et qui se boursouffle et qui, entre parenthèse, en fit voir aussi de rudes au pauvre Chantecler !

Mais Phénix et Paon, nos deux compères avaient encore ceci de commun, c'est que dans leur sottise ignare et béate, ils se croyaient non seulement des Phénix et des Paons, mais aussi des aigles. Ah ! les malheureux, et lorsqu'en guise de supériorité ils n'étaient que de pauvres êtres bouffis d'orgueil et pétris de vantardise, avec ce même petit travail de gloriole auquel se livrait aussi devant eux, la grenouillette — fluette !

Et je disais donc qu'il en est toujours, de par le monde, de ces personnes omnipotentes et importantes imbues de leurs seuls avantages extérieurs et dont la vanité n'est pas que le seul petit péché mignon.

« Et de même s'enflait encore
« La grenouille, cette pécore
« A peine grosse comme un œuf
« La grenouille qui se travaille
« Et voulait imiter le bœuf
« Qui lui semblait de belle taille ».

Et plus encore que MM. les Phénix et les Paons, combien en connaissez-vous... ? ?

— Menues et assez grassouillettes !
— De ces pécores grenouillettes !

C'était fini ! C'était juré ! Plus un vers, plus un seul, et nous recommençons toujours ! Promesses de Poète ! on sait ce qu'elles valent ou bien ce qu'elles comptent ! et comme l'a dit le philosophe :

— La résolution la plus ferme
n'est en nous que le Désir

sous-entendu d'y manquer tout de suite et sur-le-champ. Mais après la poésie, ne faisons pas, chers lecteurs, de la philosophie !

. . . . . .

Jouons plutôt cartes sur tables !
Voici pour aujourd'hui deux fables !
Si de l'une je suis l'auteur !
La seconde, aux vers délectables,
N'est point de votre serviteur !

Vous pourrez juger vous-même, tout à l'heure, de la différence à mes dépens, mais celà vous donnera l'occasion de relire votre La Fontaine et à moi celle de me remettre enfin à mes chères études et à mes occupations favorites dont je me suis laissé un peu trop détourner avec tous ces Phénix et avec ces Paons ! car, vous l'avez sans doute remarqué, le petit-fils du cousin Mitre n'est pas, je crois, de leur acabit ! Et il est même d'assez bonne composition. Il traite le sérieux et le badinage et passe d'un sujet à un autre avec un sans-gêne peut-être excessif et avec une facilité aussi regrettable que déconcertante. Vous pourriez lui en faire un grief légitime car ce Poète-Philosophe et qui se mêle de distribuer l'éloge et la critique et avec tous ses Phénix et avec ses Paons, sans oublier les grenouillettes enflées pourrait aussi se voir mettre sur le gril et sur la sellette, mais enfin, puisqu'il y tient, qu'il nous donne sa fable sur le Phénix et sur le Paon et ses Revers de la médaille et son Ombre au Tableau.

. . . . . .

D'un poète inspiré vraiment rien ne se perd
Un Phénix n'avait rien d'un aigle
Et bien qu'oiseau de Jupiter,
Il nous était, selon la règle,
Vaniteux et fat, surtout fier !
De tous ses fameux droits d'ainesse
Et voulait que les reconnaisse
Son autre confrère, bleu clair,
Le Paon ! L'oiseau de la Déesse !
De Junon et de Déméter !...
Et s'envenimait la querelle
— Votre beau plumage s'oscelle
— Et la lumière s'y répand,
— Que dis-je, en flots elle y ruisselle
— Mais entre nous, convenez-en
— Zizi pampan — Zizi pampan
Votre plume traine par terre !
Ramasse toute la poussière !
C'est une Ombre au Tableau !
Et puis, ô seigneur Paon, mon frère !
Quand vous faites le super-beau !
Quand vous faites, mon cher, la roue
Un effroyable cri s'enroue,
Et vient crever notre tympan
D'un seul coup se dressa le Paon
Comme anguille sous roches
Ou bien comme un serpent.
— Encourez les mêmes reproches,
Vous pouvez vous targuer, mon cher,
— D'être l'oiseau de Jupiter !
Et d'être aussi l'un de ses proches !
— Et puis vous vous imaginez
— Nous mener par le bout du nez,
— Et puis vous faites des Epattes !
Tel le maître Corbeau
Perché dessus ses pattes
C'est une Ombre au Tableau.
Cher Phénix, tu te flattes
Mais tu n'as pas changé !
Toujours le frère de ce Geai !
Paré des plumes du mensonge !
Cher Phénix, cher Phénix, j'y songe,
Tu mérite ton nom.
Cher Phénix et cher Diplomate
Porte vite notre Sermon
A celui dont la foudre éclate
Et sinon, et sinon
Je vais me plaindre — A qui ?
A ma mère — Junon !

Et c'est ici, mes chers lecteurs, et pardonnez-moi de me servir cette fois d'une phrase vulgaire et triviale et peu digne, en effet, d'un poète ! C'est ici et c'est maintenant qu'il faut bien ouvrir vos « Esgourdes » et vous allez me savourer cette réponse même du Paon, allant voir sa mère, la Déesse Junon ! et dommage surtout que je ne puisse pas vous retranscrire aussi l'autre apologue du Corbeau voulant imiter l'Aigle ! mais je vous en prie, vous ouvrirez demain votre recueil de fables de La Fontaine et je me tiendrai pour satisfait de vous avoir rendu ce service avec toutes nos histoires abracadabrantes des Phénix et des Paons !

...Le Paon se plaignait à Junon
Disant, ce n'est pas sans raison,
Que je me plains, que je murmure
Le chant dont vous m'avez fait don
Déplait à toute la nature,
Lorsque, chétive créature,
Le Rossignol, roi du Printemps
A des sons, cette fois, aussi doux qu'éclatants.
Junon répondit, en colère :
Oiseau jaloux et qui devrait te taire
Est-ce à toi d'envier la voix du Rossignol
Tu te mets à l'entour du col
De beaux arcs-en-ciel tout en soie
Tu te pavanes ! Tu déploies !
La boutique d'un Lapidaire !
D'autres que toi peuvent nous plaire
Un tel a la grandeur
Et la force, en partage
Le faucon est léger, l'aigle plein de courage
Le Corbeau sert pour le présage
La Corneille avertit des malheurs à venir
Tous sont contents de leur ramage.
Cesse donc de te plaindre
Ou bien, pour te punir,
Je t'enlèverai ton plumage.

Il faudra bien que j'adresse à mon tour pour la forme, et à la fabuliste émérite Didier-Delorme qui nous parla d'un Lionceau et d'un amoureux Léopard, que je lui adresse ce petit morceau sur le Phénix et le Paon. Mais au cher cousin Mitre il me faut revenir de peur qu'il ne s'endorme et au coin de son feu, avec la tante Nanon de la Rue des Couffes et de la Rue des Poternes. Et voici en effet, signal vraiment ad hoc ! que j'entends son petit toc ! toc ! Chers Lecteurs, venez à mon aide et après ce court intermède de ce Phénix et de ce Paon, le brave cousin Mitre est là... qui nous attend !

H. A. S.

AVIS AUX TRANSPORTEURS
LES MOTEURS à
HUILE LOURDE
viennent de faire leur réapparition sur les camions gros porteurs livrés par la Régie Nationale des Usines Renault. — Hâtez-vous de passer vos commandes.

AVIS

M. BOREL, exploitant forestier, informe le public qu'il livre du bois de premier choix, rapidement et aux meilleures conditions, scié ou non.

S'adresser à l'Hôtel de la Poste, Rue Droite à SISTERON.

Compte-rendu de mandat de Conseiller Municipal

Conformément au désir de la Section Socialiste S.F.I.O. de Sisteron de convoquer ses élus Conseillers Municipaux pour faire un compte-rendu de mandat n'ayant pu m'y rendre pour raison de santé le 5 courant je me suis proposé de le faire par voie de presse locale ou tous les Sisteronnais pourront en prendre connaissance.

Toujours vigilant pour défendre les intérêts des Travailleurs et en particulier en ce qui concerne l'usine de la Carbonite de Sisteron à son maintien en activité, procédant depuis quelques temps à des démarches multiples auprès de nos élus du département à l'Assemblée Nationale Constituante pour réaliser la transformation de cette usine comme centre de réparation de matériel roulant de la S.N.C.F. ;

Considérant que l'Usine de la Carbonite-Etat de Sisteron, créée avant la guerre pour la démonstration des fabrications d'agglomérés de charbon de bois pour gazogène est arrivée à des conclusions probantes, mais que par suite des conditions économiques de la guerre, le rendement de cette Usine-pilote dont on a voulu faire une usine de production, s'est trouvé subitement aggravé mais qui tout de même a donné des résultats techniques intéressants, mais à un prix de revient prohibitif, c'est pourquoi le service des Poudres avait jugé indispensable de ne pas maintenir plus longtemps cette fabrication onéreuse et déficitaire contrairement à l'intérêt général du pays.

La Direction des Poudres s'était préoccupé de trouver une utilisation pour l'Usine de Sisteron. Cette Usine avait été offerte à divers services de l'Etat, en particulier le Service des Essences de l'Armée.

Ce dernier, après enquête sur place a renoncé à utiliser l'usine. Le syndicat, considérant l'importance des bâtiments qui ont été construits, des nouvelles constructions faites depuis quatre ans, et surtout des aménagements mécaniques, électriques, ferroviaires, etc... effectués, l'Etat se doit d'envisager des fabrications assurées pour utiliser tous les bâtiments et installations.

A la suite d'une démarche récente que j'ai faite auprès d'un de nos élus à la Constituante qui a eu le privilège d'être un des premiers touché par l'organisation syndicale de l'Usine, et ceci en toute impartialité, contrairement à certains bruits dont j'ai eu les échos, cette démarche a porté ses fruits et une note du Ministère de la Guerre en date du 19 Décembre 1945 faisait connaitre au Directeur de la Poudrerie Nationale de Saint-Chamas l'entrée en rapport avec les services de la S. N. C. F. de Marseille en vue de l'utilisation de l'Usine de Sisteron comme Centre de Réparation de Matériel Roulant. Il serait utile d'appuyer cette démarche auprès du Ministre des Travaux Publics et des Transports comme le suggère le Secrétaire du Syndicat Ouvrier. Cette solution est celle qui paraît susceptible de la réalisation la plus rapide.

L'utilisation de l'Usine de Sisteron comme Poudrerie d'explosifs ou pour fabrication de tout autre produit du ressort du service des Poudres est également à envisager, mais la décision ne pourra être prise qu'à l'issue du Plan Triennal d'études. En résumé la solution le plus conforme à l'intérêt général, comme à l'intérêt du personnel ouvrier de Sisteron semble être le suivant :

1° — Continuer pour le moment à utiliser le personnel à la coupe et à la distribution du bois de chauffage à la population, travaux qui peuvent durer un an.

2° — Faire étudier par la S.N.C.F. l'utilisation provisoire ou définitive de l'Usine pour la réparation du matériel roulant.

3° — Si la S. N. C. F. n'utilisait Sisteron qu'à titre provisoire, la Direction des Poudres comprendrait par la suite Sisteron dans le plan Quinquennal de travaux d'armement qui feront suite à son plan Triennal d'études.

Je sais aussi que le Conseil Général a également émis le vœu sur la même question et une commission présidée par notre dévoué Maire est venu étudier sur place le projet précité.

Je suis en rapport également avec le Syndicat des Cheminots de Digne qui entreprend de son côté la même démarche et a transmis un rapport qu'il a présenté à son Comité Mixte d'Entreprise Régional donc pas en concurrence mais en appui d'un syndicat frère.

En tout état de cause, je viens d'envoyer également un rapport a Camille Reymond, député à la Constituante pour qu'il agisse, de concert avec Pierre Girardot, auprès des Ministères intéressés et ceci dans l'intérêt général pour notre pays.

GOIRAND Eugène
Conseiller Municipal de Sisteron, Secrétaire du Syndicat de l'Usine.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à la semaine prochaine certains articles. Nous nous excusons auprès de nos correspondants bénévoles.

VOL. — Dans la nuit du Samedi au Dimanche 10 Février, un vol a été commis dans la rue Droite, au magasin de nouveautés appartenant à Madame Veuve André.

Les voleurs se sont emparés de divers coupons d'étoffes, de vêtements pour hommes et divers articles de confection, dont le montant s'élève à 250.000 francs environ.

Ce n'est qu'au réveil que la propriétaire s'est aperçu du vol. Elle a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert immédiatement une enquête. Ajoutons que dans la nuit du vol un fort mistral soufflait sur la ville ce qui a permis aux voleurs d'opérer tranquillement.

Bal des Pompiers. — C'est le Dimanche 24 Février, dans la coquette Salle des Variétés décorée pour la circonstance, que les Pompiers de la Ville donneront leur Bal au profit de leur Caisse de Secours.

Les Pompiers, ne reculant devant aucun sacrifice ont engagé pour cette soirée le « Jazz Monty » de Gardanne (avec le virtuose Monty en personne). Donc rendez-vous le 24 Février aux Variétés.

Mutualité. — Les membres de la Société de Secours Mutuels des Hommes sont informés que l'Assemblée Générale de cette Société aura lieu le Dimanche 24 Février 1946, à 10 heures, dans une salle de la Mairie. Les cotisations seront perçues à 9 h. 30, avant l'ouverture de la séance.

Ordre du Jour : Lecture du nouveau règlement de la Caisse Chirurgicale de Nice ; compte-rendu moral et financier de la Société.

Les administrateurs sont priés de convoquer leurs sections.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Charpenel, rue de Provence.

Docteur de Garde. — Demain Dimanche, Docteur Niel, rue des Combes.

Société Mutuelle de Retraites des A. C. de l'U. F. des B.-Alpes. — Impôt de Solidarité Nationale. — Les Sociétaires de la Mutuelle, pensionnés ou non, assujettis à l'impôt de solidarité nationale, doivent porter dans leur déclaration le total au 4 Juin 1945 de tous leurs versements, à capital réservé, depuis leur adhésion jusqu'à la date du 4 Juin 1945 en distinguant les sommes versées avant le 1er Janvier 1940 (éléments anciens) de celles versées postérieurement (élémen s nouveaux).

Pour renseignements complémentaires, s'adresser au Trésorier, 15, rue de la Mission à Sisteron, en joignant un timbre pour la réponse.

ETAT-CIVIL

du 8 au 15 Février 1946

Naissances

Michelle Solange Cheilan, avenue de la Gare.

Publications de Mariages

André Victor Mélan, cultivateur à Sisteron et Odette Noelle Euloge, sans profession, domiciliée à Entrepierres ; Pierre Icardi, cordonnier à Sisteron et Angèle Berthe Henriette Augustine Harmelin, cultivatrice aux Dourbes ; André Noël Jules Pichon, maçon et Paulette Chauvin, dactylographe, domiciliés à Sisteron.

Mariages

Louis Jean Gorge, Ingénieur de 1e classe des travaux de Poudrerie, domicilié à Bergerac et Anna Elisabeth Ronay, sténo-dactylo, domiciliée à Sisteron.

Décès

Flavie Roux, veuve Latil, 88 ans, quartier de Parésous ; Louis Noël Niel Ayasse, 70 ans, avenue de la Gare ; Jacki Oswald Marcel Marquet, 4 mois, avenue de la Gare ; Pauline Olympe Richaud, veuve Marrou, 81 ans, cours du Collège.

Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen. — *Section de Sisteron.* — Dans sa réunion du 6 Février, la section de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen de Sisteron a décidé de se mettre en rapport avec les différentes sections des Basses-Alpes afin de réorganiser la Fédération Départementale.

A émit divers vœux, notamment:

Proteste contre les remises trop fréquentes et contre la non réalisatoin des propriétés et des biens saisis des traîtres et des collaborateurs.

Proteste contre les Commissions d'examens qui ont empêché les jeunes gens du maquis de participer à la section spéciale du baccalauréat ou autres examens et qui ont été de ce fait évincés.

Proteste contre la distribution abusive aux collaborateurs de décorations de la Reconnaissance Française.

Proteste contre la remise de peines scandaleuses aux collaborateurs qui ont eu des condamnations probantes.

Que toute personne internée administrativement soit l'objet d'un jugement immédiat, pour savoir à quoi s'en tenir.

Emet le vœu que nous venions à une justice légale et le plus tôt possible.

AVIS. — La Préfecture des Basses-Alpes communique :

Conformément aux directives de M. le Ministre du Ravitaillement, la fabrication et la vente des longuets, gressins, bretzels et fougasses sont interdites dans le département des Basses-Alpes à compter du 1er février 1946.

Spectacles de la Semaine :

Aux Variétés-Cinéma — Documentaire et un Grand Film SERGE PANINE avec Françoise Rosay et Pierre Renoir.

Au Casino-Cinéma. — Actualités, Documentaire et un Grand Film UNE JAVA avec Berval et Aimos.

A VENDRE A SISTERON
MAISON dans rue passagère
3 étages, rez-de-chaussée, à usage commercial.
PRIX : 350.000 à débattre.

A VENDRE A CORBIERES
BELLE PROPRIETE
à proximité Route Nationale
46 hectares dont 20 de labourable
Belle Maison d'Habitation, 3 pièces
PRIX : 750.000 sans cheptel vif.

A VENDRE A MANOSQUE
SALON DE COIFFURE DAMES
3 fauteuils
Chiffre d'Affaires : 25.000 par mois.
Matériel : 2 séchoirs, 1 indéfrisable, 1 chauffe-eau électrique.
Loyer 5.400 Bail : 3, 6, 9
PRIX : 350.000

S'adresser à A. S. T. I.
Place de l'Horloge — SISTERON

GRAINES de Semence sélectionnées
ENGRAIS POUR JARDIN
VENTE LIBRE, sans tickets
Droguerie Paul BERNARD, Sisteron

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à Sisteron

VENTE
de Fonds de Commerce

Première Insertion

Suivant acte reçu par Me Guillaume BUES, Notaire à SISTERON, le deux Février mil neuf cent quarante six, enregistré à SISTERON le onze du même mois, folio 25, case 189, Monsieur Emile André BONNET, exploitant forestier et commerçant en bois et Madame Jeanne MOULLET, son épouse, demeurant ensemble à NOYERS-sur-JABRON, ont vendu à Madame Blanche Marie Augusta MARTEL, épouse de Monsieur Henri Pierre PESCE, demeurant à AUTHON, le fonds de commerce

d'Exploitant Forestier et de Commerce de Bois

exploité à NOYERS-sur-JABRON.

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au vingtième jour, après la seconde insertion, à SISTERON, en l'étude de Me BUES, Notaire, domicile élu.

Pour Première Insertion,
BUES, *Notaire.*

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON